

-IE, -S-IE, -SE

1. -IE

Grec *-ia* « qualité de X, fait d'être X ». Latin *-ia* « qualité de X, fait d'être X ».

Le suffixe *-ie* est fréquent en français dans le vocabulaire usuel : folie (fait d'être fou), magie (qualité de mage) etc.

Il est fréquent aussi dans le vocabulaire savant. C'est un suffixe qui sert à former des noms féminins abstraits indiquant une qualité (*hyperthermie*) ou un état (*hypertrophie, isotopie, natrémie, myasthénie, homéostasie*) ou une action (*splénectomie, radiographie, euthanasie, spectrométrie, X-ectasie*). Quelques exemples :

A-chir-ie : fait d'être privé de main.

Hexa-dactyl-ie : fait d'avoir six doigts.

Endo-scop-ie : fait d'examiner l'intérieur.

Entér-[ec-tom-ie] : ablation d'une partie de l'intestin.

Glyc-ém-ie : concentration de glucose dans le sang.

Poly-globul-ie : fait d'avoir des globules rouges plus nombreux que la norme.

Ophthalmo-log-ie : discipline médicale qui traite des yeux.

Hyper-troph-ie : fait d'avoir une nourriture en excès, donc un développement excessif.

Iatro-phob-ie : fait d'être iatrophobe, c'est-à-dire d'avoir peur du médecin.

Iso-top-ie : qualité d'isotope.

En anglais, on trouve tantôt *-y* tantôt *-ia*, correspondant au *-ie* du français (et donc aux deux suffixes grec et latin) : *anemia* en face de *anémie* (et de manière générale tous les composés en *X-emia* en face de *X-émie*), *polyglobulia* en face de *polyglobulie*, mais *allergy, pneumology, hysterectomy* en face de *allergie, pneumologie, hystérectomie*.

2. -SIS, -S-IE, -SE

Grec *-sis* « action de faire X ». Les adjectifs correspondants sont en *-tikos* en grec.

Ce suffixe n'existe pas en latin.

Il se trouve que les noms grecs en *-sis* ont été adaptés sous diverses formes, d'où une complexité qui ne se retrouve pas pour les autres suffixes :

De l'atome à l'humain : à la racine des mots scientifiques

Claire Le Feuvre, Bertrand Rihn

<https://fun-mooc.fr>

CC BY-NC-SA

- pour les uns, ils ont donné des formes en **-se** (*genesis* « naissance », d'où **genè-se**, *lysis* « action de délier », d'où **ly-se**, *stasis* « arrêt, fait de se tenir debout », d'où **sta-se**). Les adjectifs correspondants sont en **-t-ique** (**géné-t-ique**, **ly-t-ique**, **sta-t-ique**) suivant le modèle régulier en grec (par exemple *crise* / *critique*, *synthèse* / *synthétique*, *érythropoièse* / *érythropoiétique*, *éclipse* / *écliptique*).

- pour d'autres, ils ont été latinisés en étant pourvus secondairement du suffixe **-ia** [cf. fiche Emprunts], d'où des formes en **-s-ia**, qui donne **-s-ie** en français. On a parfois les deux variantes pour la même racine, par exemple dans les couples suivants :

A-géné-s-ie : absence de formation d'un organe lors de l'**embryo-genè-se**.

Para-ly-s-ie : fait d'avoir les muscles relâchés sans qu'on puisse les contracter, en face de **cata-ly-se**, **ana-ly-se** [cf. fiche LY-].

Homéo-sta-s-ie, mais **hém-o-sta-se** [cf. fiche STA-].

Il n'y a pas de différence de sens entre les deux variantes **-se** et **-s-ie** et l'on ne peut pas prédire leur apparition avec telle ou telle racine : c'est lié à l'histoire de la langue et à l'histoire du vocabulaire scientifique [cf. fiche Emprunts].

Les adjectifs correspondants sont tantôt en **-t-ique** (**para-ly-s-ie** / **para-ly-t-ique**, **épi-lep-s-ie** / **épi-lep-t-ique**), pour les formes anciennes ou empruntées directement au grec (**poé-s-ie** / **poé-t-ique**), tantôt en **-s-ique** (**a-mné-s-ie** / **a-mné-s-ique**) pour les formes récentes ou passées par le latin. Et on a parfois les deux pour une même racine : **genè-se** / **géné-t-ique**, mais **a-géné-s-ique** « incapable de se reproduire », dit pour les hybrides de deux espèces, comme les mulots ou les tigons ; **em-pha-se** / **em-pha-t-ique** mais **a-pha-s-ie** / **a-pha-s-ique**, sur la même racine PHA- « parler ».

On trouve la même correspondance pour les noms en **-ose** (grec **-ôsis**), qui peut se décomposer en fait en **-o-se**, en face d'adjectifs en **-o-t-ique** (*névrose* / *névrotique*, *mitose* / *mitotique*, *symbiose* / *symbiotique*) [cf. fiche -OSE] ; pour quelques noms en **-ase** (grec **-asis**), auxquels correspondent des adjectifs en **-a-t-ique** (*mydriase* / *mydriatique*) [cf. fiche -ASE].

Ce qui vaut pour **-se** et **-s-ie** vaut aussi pour les cas où l'on a **-xe** et **-x-ie** ([x] = [k+s]), avec adjectif soit en **-t-ique** (forme ancienne) soit en **-x-ique** (forme récente) : **pro-phylax-ie** (= ***phylac-s-ie**) / **pro-phylac-t-ique** (du type **épi-lep-s-ie** / **épi-lep-t-ique**), **cata-plex-ie** / **cata-plec-t-ique**, mais **an-orex-ie** / **an-orex-ique** (du type **a-pha-s-ie** / **a-pha-s-ique**).

L'**anglais** a en général conservé **-sis** pour les termes grecs en **-sis** : angl. *lysis* en face de fr. *lyse*, angl. *stasis* en face de fr. *stase*, angl. *crisis* en face de fr. *crise*, et tous les noms de processus en **-osis** en face de fr. **-ose**, du type *necrosis* en face de fr. *nécrose*. C'est ce qui explique qu'il y ait quelques mots en **-osis** aussi dans le vocabulaire médical français, car ce sont des emprunts à l'anglais (ce qui explique leur genre masculin en français) ou des emprunts directs au grec : *phimosi*, *pyrosi*, *chemosi* [cf. fiche -OSE] ; de même pour quelques termes en **-sis** comme *sepsi* qui est un anglicisme.

L'**anglais** a aussi parfois **-s-ia**, correspondant au français **-s-ie** : *amnesia* en face de fr. *amnésie*, *hypoplasia* en face de fr. *hypoplasie*, *anesthesia* en face de fr. *anesthésie*. Et de même que le français **-ie** correspond

en anglais tantôt à *-ia* tantôt à *-y* (voir ci-dessus, 1.), de même le français *-s-ie* correspond en anglais tantôt à *-s-ia* (*amnésie / amnesia*) tantôt à *-sy* (*épilepsie / epilepsy*). Mais le plus souvent, l'anglais a *-sis* : angl. *paralysis* en face de fr. *paralyse*, angl. *agenesis* en face de fr. *agénésie*. Là non plus, on ne peut pas toujours prévoir ces correspondances.

Enfin, pour la formation des adjectifs, anglais et français diffèrent parfois : à l'adjectif fr. *anesthésique* « qui concerne l'anesthésie » correspond angl. *anesthetic* – évité en français sans doute parce que *esthétique* est réservé au sens de « beau, qui concerne la beauté » et a perdu le sens de « perception sensorielle ».

On ajoutera aux formes en *-sis* / *-se* / *-s-ie* traitées dans les fiches les termes isolés suivants :

Spondyl-olisthè-sis : « glissement de vertèbre », en avant (**anté-spondyl-olisthè-sis**) ou en arrière (**rétr-olisthè-sis**), du verbe grec *olisthanein* « glisser ».

Série de composés du grec *hairesis* « choix », qui a donné *hérésie*. L'**héré-s-ie** désigne à l'origine le « choix » d'une doctrine religieuse non conforme à l'orthodoxie (« l'opinion droite »). Aujourd'hui le terme s'applique à tout ce qui s'oppose à l'usage reçu. L'adjectif correspondant est **héré-t-ique**. Si le mot simple a la forme *-s-ie* du suffixe, les composés du vocabulaire savant ont la forme *-se* :

Aph-ère-se : prélèvement, du grec *aphairesis* « action d'enlever ». Le terme désigne une technique de prélèvement sanguin sélectif par laquelle les composants sont séparés (grec *apo-* « en éloignant ») par centrifugation, les composants non prélevés étant réinjectés au patient ou au donneur. Le prélèvement étant sélectif, on conserve l'idée de choix qui est perdue dans l'emploi moderne de *hérésie*. On emploie aussi le synonyme **plasm-[aph-ère-se]**. Une **cyt-[aph-ère-se]** est un prélèvement d'un type de cellules sanguines particulières, par exemple prélèvement des leucocytes (**leuc-[aph-ère-se]**), des plaquettes (**thromb-[aph-ère-se]**), des hématies (**érythr-[aph-ère-se]**) – la soustraction d'hématies peut se faire dans les cas de polyglobulie. Malheureusement, ces derniers sont aussi passés dans le vocabulaire médical sous la forme incorrecte *leuco-phérèse*, *érythro-phérèse*, *thrombo-phérèse* par analogie de leucocyte, érythro-cyte, thrombo-cyte et par application incorrecte du principe « tout premier élément de composé se termine par la voyelle [o] » : *-phérèse ne veut rien dire, contrairement à **aph-ère-se**.

Ex-ère-se : « ablation », du grec *exairesis* « ablation ».

Chol-ère-se : désigne l'excrétion de la **bile** du foie dans les vaisseaux biliaires et dans l'intestin ; une substance qui augmente la sécrétion de bile par le foie est dite **chol-éré-t-ique** (comme **héré-t-ique**).

Di-ère-se, du grec *diairesis* « séparation », terme de linguistique qui désigne le fait de prononcer en deux syllabes une séquence comportant un [i] ou un [u], ainsi [hi-er] et non [hier].

Amnio-centè-se : technique de prélèvement par ponction du liquide **amniotique**.

[Péri-cardio]-centè-se : technique de prélèvement par ponction du liquide situé entre le péri-cardie et le cœur.

Para-centè-se : ponction servant à évacuer une collection liquide dans une cavité naturelle du corps, en particulier ponction du tympan (pour évacuer du pus ou pour diminuer la pression), qu'on appelle aussi tympano-centè-se.

Le deuxième élément de tous ces composés vient du grec *kenteîn* « piquer ». Et c'est une racine très familière : c'est celle du mot *kentron* « aiguillon » (litt. « ce qui sert à piquer »), qui a pris le sens secondaire de « endroit où l'on pique la pointe du compas », d'où « centre » du cercle. C'est avec ce sens que le mot grec a été emprunté en latin sous la forme *centrum*, d'où *centre*. De quoi éviter d'écrire *amniosynthèse, parce qu'il ne s'agit pas de synthèse, même si le mot se prononce de la même façon. Ensuite, sur *centrum* sont formés de nombreux dérivés et composés, notamment *centri-pète* (« qui se dirige vers le centre », du latin *petere* « atteindre »), *centri-fuge* (« qui fuit le centre et se dirige vers la périphérie », du latin *fugere* « fuir »), d'où *centrifugation*, *centrifugeuse* etc.

Di-urè-se : sécrétion de l'urine (sens étymologique « écoulement de l'urine à travers les voies urinaires ») [cf. fiche DIA-], où le suffixe désigne un processus. Une substance favorisant la di-urè-se est dite di-uré-tique. Le suffixe a un sens différent dans natri-urè-se, qui désigne la concentration en sodium (Na) dans les urines, et qui ne désigne pas un processus mais un état. La variante -s-ie du suffixe est attestée pour la même racine dans én-uré-s-ie « fait d'uriner dans », qui désigne une émission involontaire d'urine, le plus souvent la nuit.

Ba-se : en grec *basis* « marche », qui désigne à la fois le fait de marcher et ce sur quoi l'on pose le pied, comme en français la *marche* d'un escalier. La ba-se d'un édifice est le socle, ce sur quoi le reste repose. D'où le sens de « fondement », et ensuite au sens figuré « point de départ ».

En anatomie, la ba-se désigne la partie la plus basse d'un organe ou d'une structure (base du crâne) : la lame ba-s-ale est une structure extracellulaire sur laquelle reposent les cellules épithéliales.

En mathématiques, la ba-se est le nombre par rapport auquel est conçu un système numérique : le système décimal est en base 10, un système *vicésimal* ou *vigésimal* est en base 20 (en français on a une trace de ce système dans *quatre-vingts* = 4 x 20, et dans l'hôpital des *Quinze-vingts* à Paris, fondé par Saint Louis, et qui comportait à l'origine 300 lits = 15 x 20 lits), un système *duodécimal* est en base 12 (en français une *douzaine* d'œufs, une *demi-douzaine* d'œufs, conservé pour certaines denrées comme les œufs et les huîtres).

A-ba-s-ie : impossibilité de marcher. Souvent associé avec l'a-sta-s-ie, impossibilité à se tenir debout. Adjectif a-ba-s-ique « qui ne peut pas marcher » – attention, cet adjectif a un sens différent en génétique, voir ci-dessous.

Dys-ba-s-ie : difficulté à marcher. Adjectif dys-ba-s-ique « qui a des difficultés à marcher ».

Ba-se (chimie) : corps qui réagit avec un acide pour donner un sel et de l'eau, et qui est donc la ba-se d'une nouvelle substance (le sel considéré). Les cellules et organites intracellulaires qui sont

colorés par des colorants basiques, comme l'hématoxyline, sont dits [ba-so-]philes. Un site a-ba-s-ique, ou site AP (litt. « sans P », pour a-Purinique / a-Pyrimidique), est un emplacement de l'ADN où la ba-se (purine ou pyrimidine) est absente (sens différent de a-ba-s-ique « qui ne peut pas marcher » ci-dessus).

Ba-s-ique : qui concerne la ba-se ; d'où « élémentaire » dans le vocabulaire usuel. En chimie, ba-s-ique désigne ce qui se rapporte à une ba-se, c'est-à-dire une substance capable de capter des protons ou de libérer des anions OH⁻, par opposition à *acide*.

3. -S-IE / -IE

Il arrive que ces deux suffixes coexistent sur une même racine.

Ainsi sur la racine du grec *plègè* « coup », on forme avec le suffixe -ie *hémi-plég-ie* (paralysie d'un hémicorps, gauche ou droit), *tétra-plég-ie* (paralysie des quatre membres), *para-plég-ie* (paralysie des membres inférieurs ou des membres supérieurs), mais *cata-plex-ie* (= **plec-s-ie*) (affection psychiatrique dont une manifestation est la perte du contrôle moteur et une raideur musculaire, comme une paralysie), *apo-plex-ie* (suspension brutale plus ou moins complète des fonctions vitales d'un organisme, résultant d'un accident hémorragique brutal non lié à l'obstruction d'un vaisseau ; c'est un terme qui n'est plus guère employé aujourd'hui).